

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
Séance du 10 Avril 2018	
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 37 Présents : 27 Absents : 4 Pouvoirs : 6 Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 83/2018	L'an deux mille dix-huit, le dix avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD Date de convocation : 04 Avril 2018 Présents : Mesdames Carine LAVAL, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Jean VIOLLET, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD. Pouvoirs : Mesdames Mylène DUCLOS donne son pouvoir à Carole BRETON, Anne-Marie BAILLEUL donne son pouvoir à Stéphane BRUN, Messieurs Guy PERRET donne son pouvoir à Gilles PILLOUX, Grégoire LAFVERGES donne son pouvoir à Christine VIONNET, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL. Absents : Bruno PENASA, Pascal COULLOUX, Corinne GUISEPPIN, Alain GOYARD. Madame Paulette LENORMAND est désignée secrétaire de séance

OBJET : SOCIAL - Modification du règlement du multi-accueil de la Semine « Les P'tits Lutins »

Vu l'arrêté favorable de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) confirmant l'ouverture du multi-accueil de la Semine en date du 2 juin 2014,
Vu l'arrêté d'ouverture au public établi par Monsieur le Maire de Chêne-en-Semine en date du 19 juin 2014,
Vu le compte-rendu du 14 mars 2018 faisant état de la visite de la PMI dans les locaux du multi-accueil de la Semine le 12 mars 2018.

Considérant que la PMI a effectué une visite de contrôle dans les locaux du multi-accueil de la Semine le 12 mars 2018 et qu'elle a préconisé des ajustements réglementaires.

Le Président propose de modifier le règlement du multi-accueil de la Semine « Les petits lutins » pour prendre en compte les propositions d'ajustements de la PMI de Haute-Savoie.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ADOpte le règlement modifié du multi-accueil de la Semine « Les petits lutins ».

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.